

BRIC À BRAC De l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Soyaux

1. BULLETIN D'INSCRIPTION (partie remise comme reçu)

Règlement :

Sont strictement interdits à la vente sur les lieux du Bric à Brac de l'ADSB Soyaux:

- les marchandises neuves ou copies récentes
- Les animaux

Emplacements par module de 1Mètre Linéaire. Chaque participant réserve au minimum un module. Il n'y a pas de limite maximum. **Tarif : un module de 1 ml = 2€, 4€ pour les professionnels, sur autorisation de l'ADSB. Règlement intérieur au dos de ce bulletin. Merci d'en prendre connaissance.**

Les particuliers non-inscrits au registre du commerce et des sociétés sont autorisés à participer en vue de vendre des objets personnels et usagés 2 fois par an au plus (Loi n° 2005-882 du 2 août 2005, modifiée par décret le 7 Janvier 2009).

MERCI DE LAISSER VOTRE EMPLACEMENT PROPRE APRES VOTRE DEPART

Nom: Prénom :

Adresse :

CP: Ville:

Téléphone : Mail :

Emplacement : modules x 2 € = € Pros: modules x 4 € = €

2. BULLETIN D'INSCRIPTION À REMPLIR CORRECTEMENT (partie organisateur : L'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Soyaux 2 Place Jean-Jacques Rousseau 16800 SOYAUX)

*** Obligatoire ** Rayer la mention inutile *** Professionnel**

* Nom: * Prénom :

** CI (ou permis de conduire) N° * Préfecture

* Adresse:

* CP : * Ville :

* Téléphone : * Mail:

Emplacement : modules x 2 € = € Pros: modules x 4 € = €

Règlement : ** Chèque ** Espèces *** N° Siret :

En tant que Particulier, je déclare sur l'honneur que par cette inscription, mes participations aux vide-greniers se limitent à 2 pour l'année en cours.

Soyaux: le

Signature :